



SAINTE-JULIE

GUIDE

Aide à la plantation d'arbres en milieu urbain

INTRODUCTION

Importance de l'environnement

L'environnement est au cœur des préoccupations de la Ville de Sainte-Julie et de ses citoyens. Chaque action, qu'elle soit petite ou grande a une influence sur différents enjeux comme les changements climatiques, les îlots de chaleur et la biodiversité du territoire.

La Ville de Sainte-Julie désire accompagner les Julieillois dans la plantation d'arbres en fournissant ce Guide d'aide à la plantation d'arbres en milieu urbain.



01 MISE EN CONTEXTE

Réglementation en vigueur

Ce guide ne peut en aucun cas substituer au texte officiel de la réglementation de zonage en vigueur de la Ville de Sainte-Julie. Afin de bien planifier la plantation d'un arbre, il est essentiel de consulter la réglementation. Celle-ci est disponible sur le site Web de la Ville de Sainte-Julie dans la section Permis et réglementation.

Pourquoi planter des arbres en ville ?

Un milieu urbain est un écosystème ayant une importance capitale dans la qualité de vie de ses habitants. S'il est comparé à d'autres types d'écosystèmes, celui-ci est particulier puisqu'il est constitué de terrains privés. À Sainte-Julie, ces terrains sont majoritairement des propriétés ayant une habitation, une façade et une cour. Ainsi, les différentes composantes de l'écosystème urbain sont régies par les activités humaines de chacun des propriétaires individuels. Cela s'applique particulièrement en ce qui concerne les arbres. Dans une forêt naturelle, les arbres vieillissent et meurent laissant l'espace aux jeunes arbres et arbustes pour prendre la relève.

Toutefois, dans un milieu urbain, principalement utilisé par l'être humain, des enjeux de sécurité empêchent cette succession naturelle. Les arbres doivent être abattus par des professionnels afin d'éviter des dommages aux propriétés ainsi que des blessures. Il est donc rare de retrouver de jeunes arbres naturels présents afin de prendre la relève. Il est donc de la responsabilité à tous de donner un coup de main à la nature en replantant des arbres afin de conserver un cycle de succession permettant de conserver une forêt urbaine saine.



Bienfaits des arbres en milieu urbain

Des arbres à grand déploiement et de la végétation variée, peu importe son milieu, apportent plusieurs bienfaits sociaux, économiques, environnementaux et sur la santé.

BIENFAITS SOCIAUX ET SUR LA SANTÉ

- Les arbres embellissent le paysage, encouragent ainsi l'activité physique en créant des endroits agréables où se promener et s'entraîner. De plus, la végétation permet de réduire le stress et favorise le bien-être mental.
- Les arbres permettent de camoufler des bâtiments qui demandent de l'amour, ou encore des espaces de stationnement.
- Grâce aux arbres et à la végétation, les nombreux pollinisateurs peuvent se nourrir. Ces derniers sont responsables d'une grande partie des aliments disponibles dans le garde-manger.

BIENFAIT ÉCONOMIQUE

- Les arbres contribuent à créer des quartiers attractifs pour les futurs acheteurs et augmentent la valeur de la propriété.

BIENFAITS ENVIRONNEMENTAUX

- Les arbres réduisent la pollution de l'air et apportent de l'oxygène. De plus, ils captent le dioxyde de carbone (CO₂), responsable du réchauffement climatique.
- La plantation d'arbres réduit les îlots de chaleur et abaisse les températures urbaines.
- Les arbres améliorent le filtrage et le stockage de l'eau, limitant ainsi le ruissellement des eaux pluviales.

Les arbres constituent un habitat pour certains animaux, contribuant ainsi à la biodiversité.



02

CHOISIR L'ESSENCE DE SON ARBRE

Avant de procéder à la plantation d'un nouvel arbre, il est important de bien déterminer l'essence adaptée à la propriété et aux besoins. Au Québec, d'un point de vue écologique, il est toujours recommandé de prioriser des espèces indigènes.

Avant de poursuivre les démarches, il faut prendre en considération la réglementation en vigueur sur le zonage, puisque celle-ci inclut des espèces restrictives dont la plantation doit être à plus de 12 mètres de toute ligne de rue ou de toute servitude publique pour le passage des égouts et de l'aqueduc.

On y retrouve les espèces suivantes :

- Saule Laurier (*Salix alba* Pentandra) ;
- Saule pleureur (*Salix alba* Tristis) ;
- Peuplier blanc (*Populus alba*) ;
- Peuplier deltoïde (*Populus deltoïdes*) ;
- Peuplier de Lombardie (*Populus nigra*) ;
- Peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*) ;
- Érable argenté (*Acer saccharinum*) ;
- Érable à Giguère (*Acer négundo*).

De plus, la plantation de toutes variétés de frênes (*fraxinus*), est entièrement prohibée sur l'ensemble du territoire. Toutes les informations sont disponibles dans le règlement 1101 disponible sur le site Web de la Ville.

Une fiche aide-mémoire est disponible à la fin de ce guide. Cette fiche contient les différentes étapes à suivre avant la plantation. Un tableau comportant plusieurs variétés d'arbres et leurs caractéristiques est également disponible.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les espèces d'arbres indigènes sont des arbres qui poussent naturellement dans une région sans intervention humaine. Les espèces introduites sont des arbres qui n'ont aucune aire de répartition naturelle, mais qui peuvent y survivre et être utilisées à des fins d'aménagement paysager.

Localisation

La première étape, avant de procéder à la plantation d'un arbre, est d'évaluer l'espace disponible sur le terrain. En ayant une bonne idée de l'espace disponible pour planter un arbre, il sera plus facile de diriger les recherches vers l'essence d'arbre la plus adaptée au terrain, et ce, pour toute la durée de vie de l'arbre. Tout d'abord, il faudra identifier les infrastructures et les éléments déjà en place ou même celles qui seront installées dans le futur. En procédant de cette manière, l'arbre pourra grandir sans engendrer de problématiques prévisibles.

Après avoir identifié tous les éléments présents ou futurs, il sera important de réaliser une réflexion par rapport à l'arbre désiré. Par exemple, si l'endroit où l'arbre sera planté est à proximité de fils électriques, il sera primordial de s'assurer que l'amplitude des branches de l'arbre ne causera pas de problématiques à long terme.

De plus, il est important d'identifier les conditions dans lesquelles l'arbre poussera à la suite de l'évaluation des éléments en place. Plusieurs aspects doivent être pris en considération:

- Ensoleillement (ensoleillé, mi-ombragé, ombragé)
- Humidité du sol (sec, moyen, humide)
- Type de sol (argile, terreau, sable)
- Pente du terrain (plate, légère, importante)
- Risque de sel de déglacage

Plus les conditions sont extrêmes, plus il faudra choisir une essence d'arbre résistante à ces conditions. Une discussion avec un professionnel en pépinière est conseillée pour que la plantation de l'arbre soit une réussite.

À VÉRIFIER

Avant la plantation

- Piscine
- Entrée charretière
- Fils électriques
- Entrée d'eau
- Bâtiments accessoires (pergola, spa, cabanon, terrasse, galerie, etc.)
- Fondation
- Drain français
- Limite de la propriété
- Végétation (potager, arbustes, haie, aménagement paysager, etc.)

AVIS IMPORTANT

Pour connaître le type de sol, une analyse doit être faite par un professionnel. L'analyse peut être effectuée dans une pépinière, par des experts. L'analyse sera utile également pour les projets de jardinage et d'aménagement paysager.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les arbres ont plusieurs avantages ?

- Ombrage
- Oiseaux
- Esthétique (floraison, feuillage et bois colorés, texture, etc.)
- Odeur
- Fruits comestibles ou décoratifs
- Écran d'intimité
- Enrichissement de la biodiversité (espèces indigènes)
- Entretien

L'objectif de l'ajout d'un arbre

Après avoir évalué l'espace disponible pour la plantation de l'arbre, il est important d'identifier l'objectif de l'ajout de l'arbre. Puisqu'une multitude d'espèces et de cultivars existe en pépinière, il est possible d'obtenir tout autant de bienfaits et de services variés selon les besoins. Des arbres, comme les conifères, peuvent venir influencer l'aspect physique de la propriété en apportant de l'ombre ou créer une barrière visuelle pour plus d'intimité. Des arbres fruitiers indigènes, comme l'amélanchier, peuvent attirer les oiseaux, ou encore, offrir une valeur esthétique avec la floraison. De plus, certaines espèces d'arbres comme les arbres fruitiers demandent un entretien particulier pour favoriser la production de fruits annuellement.

De plus, les arbres sont des êtres vivants qui ne sont pas éternels. Leur espérance de vie varie grandement d'une espèce à l'autre. Par exemple, un bouleau aura généralement une espérance de vie variant selon l'espèce entre 30 et 40 ans tandis que certains chênes peuvent vivre jusqu'à 100 ans. La croissance des arbres est aussi un facteur qui varie grandement. Certaines espèces, comme le bouleau, poussent rapidement, tandis que d'autres comme le chêne poussent plus lentement. D'autres espèces peuvent ralentir leur croissance en attendant de meilleures conditions, comme l'érable à sucre pouvant rester plusieurs années à l'ombre des arbres matures en attendant une percée de soleil à la suite du décès d'un arbre mature avoisinant.

En général, la vitesse de croissance et l'espérance de vie d'un arbre sont interreliées. Un arbre poussant plus rapidement aura une espérance de vie plus courte qu'un arbre poussant plus lentement. Il est donc primordial de prendre en considération ces variations pour respecter les objectifs à long terme.

En ayant un ou des objectifs clairs, il sera possible de choisir, sous les conseils d'un expert en pépinière, une essence d'arbre pouvant prospérer tout en enrichissant le milieu de vie. Les particularités d'une propriété peuvent différer d'un terrain à l'autre et ainsi un arbre devrait être choisi selon les nécessités de chacun. La Ville de Sainte-Julie rappelle qu'il est important de faire appel à un expert en pépinière, un paysagiste ou un arboriculteur afin de choisir la variété qui convient à la propriété.

03

PLANTATION



Période de plantation

Il est préférable de planter les arbres à l'automne ou au printemps. Cependant, les conditions environnementales de la région sont d'autant plus importantes. La température du sol et la disponibilité de l'eau sont les principaux facteurs qui indiquent s'il s'agit d'un bon moment pour planter des arbres.

La température du sol doit être d'au moins 10°C pour garantir le développement des racines et le stockage des nutriments. Au printemps, les semaines avant l'apparition des feuilles et à l'automne, après la chute des feuilles, sont des périodes idéales pour planter des arbres, puisque le sol est chaud et les arbres concentrent leur énergie sur la croissance des racines plutôt que des feuilles.

La disponibilité de l'eau est un élément essentiel tout au long de l'année qui détermine souvent si les jeunes arbres pourront se remettre du choc de la transplantation et s'établir pleinement à leur nouvel emplacement. Que ce soit grâce à des précipitations naturelles ou à un arrosage manuel, les arbres poussent plus facilement s'ils reçoivent un apport en eau régulier au cours des premières années après la plantation.

Plantation de l'arbre

Lors du transport entre la pépinière et la résidence, il sera important de bien protéger l'arbre en coussinant le tronc et d'utiliser de la toile de jute pour protéger les branches. Si l'arbre n'est pas planté immédiatement, il doit être entreposé dans un endroit frais et ombragé et la terre doit rester humide. Pour bien réussir la plantation de l'arbre, des étapes précises doivent être suivies.

ÉTAPE CREUSAGE DU TROU

1

Le trou doit être deux à trois fois plus large que le contenant dans lequel l'arbre se trouve. De plus, le trou ne doit pas être trop profond. La profondeur pourrait avoir une incidence sur la mort prématurée de l'arbre. Le collet de racines de l'arbre devrait se trouver au ras du sol ou au-dessus.

ÉTAPE PLANTATION DE L'ARBRE

2

Si l'arbre est en pot, celui-ci doit être sorti délicatement du contenant. Avec les mains, les racines doivent être détendues. Il arrive aussi que l'arbre soit en enveloppe de jute. Il est important de retirer l'enveloppe de jute avant la plantation.

ÉTAPE MISE EN PLACE DE L'ARBRE

3

Une fois l'arbre placé dans le trou, la prochaine étape est de remettre la terre autour de la masse racinaire. Il faudra ensuite tasser le sol autour de celle-ci lorsque le trou est rempli aux deux tiers. Tasser la terre permettra d'éliminer les trous d'air avant d'y ajouter l'eau et permettre au trou de se drainer. Ensuite, le remplissage pourra être complété en y ajoutant 5 cm de terre autour des racines pour diriger l'eau.



04

ENTRETIEN DE L'ARBRE

Arrosage

L'arrosage permet de conserver un sol humide et sain. Immédiatement après la plantation, il est primordial d'arroser l'arbre et de continuer chaque semaine en fonction des précipitations.

Paillis

Il est recommandé d'ajouter du paillis autour en laissant le tronc dégagé. Le paillis permettra de minimiser la pousse de mauvaises herbes et de retenir l'eau dans le sol. Sauf si les analyses l'indiquent, l'ajout d'engrais est à éviter.

Installation de tuteur

Selon si l'arbre est exposé à de forts vents ou selon la profondeur de l'arbre, l'installation d'un tuteur n'est pas obligatoire. Si la pose du tuteur est nécessaire, il est fortement recommandé de le retirer après un an pour que l'arbre puisse se renforcer seul.

Taillage

Le taillage des branches permet d'augmenter l'espace entre celles-ci et de solidifier la structure de l'arbre. Il est recommandé de procéder à la taille lorsque l'arbre est en dormance à la fin de l'automne ou au début du printemps.

05

AIDE-MÉMOIRE

Étape 1 - Choisir l'essence de son arbre

Espace disponible	Restreint	<input type="checkbox"/>	
	Moyen	<input type="checkbox"/>	
	Grand	<input type="checkbox"/>	
Conditions	Ensoleillement	Ensoleillé	<input type="checkbox"/>
		Mi-ombragé	<input type="checkbox"/>
		Ombagé	<input type="checkbox"/>
	Humidité du sol	Sec	<input type="checkbox"/>
		Moyen	<input type="checkbox"/>
		Humide	<input type="checkbox"/>
	Type de sol	Argile	<input type="checkbox"/>
		Terreau	<input type="checkbox"/>
		Sable	<input type="checkbox"/>
Pente du terrain	Plat	<input type="checkbox"/>	
	Légère	<input type="checkbox"/>	
	Importante	<input type="checkbox"/>	
	Risque de sel de déglacage	<input type="checkbox"/>	
Présence d'obstacles	Entrée charretière	<input type="checkbox"/>	
	Limite de propriété	<input type="checkbox"/>	
	Piscine	<input type="checkbox"/>	
	Fils électriques	<input type="checkbox"/>	
	Entrée d'eau	<input type="checkbox"/>	
	Fondations	<input type="checkbox"/>	
	Drain français	<input type="checkbox"/>	
	Autre végétation en place	<input type="checkbox"/>	

Étape 2 - Entretien

Arrosage	<input type="checkbox"/>
Engrais	<input type="checkbox"/>
Tuteur	<input type="checkbox"/>
Protection	<input type="checkbox"/>
Taille	<input type="checkbox"/>
Inspection	<input type="checkbox"/>

À VÉRIFIER

Avant la plantation

Avant de procéder à la plantation de l'arbre, il est important de faire appel à un spécialiste en pépinière afin de connaître le type de sol. De plus, la consultation du règlement de zonage R-1101 disponible au saintejulie.ca devrait être effectuée dès le départ pour s'assurer de ne contrevenir à aucune règle.



La Ville de Sainte-Julie rappelle que ces suggestions demeurent à titre indicatif uniquement. Les conseils d'un professionnel demeurent la meilleure option pour le choix de l'essence d'arbre appropriée aux besoins de la propriété.

Espace restreint

Certaines essences d'arbres à grand déploiement ont un calibre plus petit ou une forme fastigiée permettant d'embellir les terrains.

- Amélanchier du Canada (Amelanchier canadensis)
- Aubépine du Canada (Crataegus canadensis)
- Aulne noir lacinié (Alnus glutinosa Imperialis)
- Bouleau de Mandchourie colonnaire (Betula platyphylla Jefpark)
- Charme de Caroline (Carpinus caroliniana)
- Chêne anglais fastigié (Quercus robur Fastigiata)
- Épinette blanche pleureuse (Picea glauca Pendula)
- Érable champêtre (Acer campestre)
- Érable de Pennsylvanie (Acer pensylvanicum)
- Olivier de Bohême (Elaeagnus angustifolia)
- Magnolia de Loebner (Magnolia x loebneri)
- Sorbier décoratif (Sorbus decora)

06

SUGGESTIONS D'ESSENCES SELON UNE SITUATION PARTICULIÈRE

Sol et conditions humides

Des variétés d'arbres réussissent à vivre où l'eau s'accumule sur le sol souvent au printemps.

- Amélanchier du Canada (Amelanchier canadensis)
- Aulne noir lacinié (Alnus glutinosa Imperialis)
- Bouleau jaune (Betula alleghaniensis)
- Bouleau noir (Betula nigra)
- Catalpa (Catalpa spp.)
- Charme de Caroline (Carpinus caroliniana)
- Chêne bicolore (Quercus bicolor)
- Chêne des marais (Quercus palustris)
- Épinette noire (Picea mariana)
- Érable de Pennsylvanie (Acer pensylvanicum)
- Érable rouge (Acer rubrum)
- Mélèze larcin (Larix laricina)
- Micocoulier occidental (Celtis occidentalis)
- Nyssa sylvestre (Nyssa sylvatica)
- Platane occidental (Platanus occidentalis)
- Sapin baumier (Abies balsamea)

Exposition au sel de déglacement

Les arbres qui sont exposés au sel de déglacement peuvent être plantés plus près d'une rue, d'un trottoir ou d'un stationnement. La Ville rappelle toutefois de prendre en considération l'emprise municipale. Aucun arbre ou aménagement paysager ne devrait se retrouver dans cette section du terrain.

- Amélanchier (*Amelanchier* spp.)
- Arbre de Katsura (*Cercidiphyllum japonicum*)
- Bouleau à papier (*Betula papyrifera*)
- Bouleau gris (*Betula populifolia*)
- Catalpa de l'Ouest (*Catalpa sepciosa*)
- Cerisier tardif (*Prunus serotina*)
- Chêne (*Quesrcus* spp.)
- Chicot du Canada (*Gymnocladus dioica*)
- Épinette bleue du Colorado (*Picea pungens*)
- Épinette rouge (*Picea rubens*)
- Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos*)
- Ginkgo (*Ginkgo biloba*)
- Magnolia (*Magnolia* spp.)
- Marronnier (*Aesculus* spp.)
- Mélèze larcin (*Larix laricina*)
- Micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*)
- Orme d'Amérique (*Ulmus americana*)
- Ostryer de Virginie (*Ostrya virginiana*)
- Pin (*Pinus* spp.)

Condition ombragée

Selon l'orientation du soleil, ou la présence d'arbres matures à proximité, des types d'arbres sont à privilégier si ceux-ci poussent à l'ombre.

- Caryer cordiforme (*Carya cordiformis*)
- Caryer ovale (*Carya ovata*)
- Charme de Caroline (*Carpinus caroliniana*)
- Érable à sucre (*Acer saccharum*)
- Érable de Pennsylvanie (*Acer pensylvanicum*)
- Érable rouge (*Acer rubrum*)
- Hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*)
- Ostryer de Virginie (*Ostrya virginiana*)
- Sapin baumier (*Abies balsamea*)



Production de fruits et noix

Les arbres fruitiers peuvent ajouter une valeur à la propriété tout en fournissant des fruits et des noix. Il faut toutefois faire attention puisque les arbres fruitiers produisent souvent des fruits et des noix en grande quantité. L'endroit où l'arbre sera planté doit être réfléchi en conséquence pour éviter de futurs dommages.

- Amélanchier (*Amelanchier* spp.)
- Aubépine du Canada (*Crataegus canadensis*)
- Caryer ovale (*Carya ovata*)
- Cerisier tardif (*Prunus serotina*)
- Châtaignier d'Amérique (*Castanea dentata*)
- Hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*)
- Noyer noir (*Juglans nigra*)
- Poirier (*Pyrus* spp.)
- Pommiers (*Malus* spp.)

07

DESCRIPTION DES ESSENCES SUGGÉRÉES

Pour guider les citoyens dans le choix de l'arbre, la Ville de Sainte-Julie a dressé une liste des variétés à privilégier. Il s'agit d'une liste d'essences réglementaires non limitatives afin de guider le choix pour l'achat d'un ou des arbre(s) de remplacement.

Les essences dites indigènes sont les meilleures pour favoriser l'équilibre écologique. Natives du Québec et des environs, ces essences d'arbres sont plus adaptées et résistantes aux conditions climatiques locales et aux maladies, en plus d'enrichir l'environnement.





FEUILLUS

Espèces	Taille	Indigène ou introduit	Conditions d'ensoleillement	Croissance	Faits intéressants
Amélanchier du Canada (<i>Amelanchier canadensis</i>)	H : 7 m L : 3 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Moyenne	Fleurs blanches, délicates et éphémères au printemps. Fruits pourpres qui attirent les oiseaux et comestibles pour l'humain spécialement en confiture.
Arbre de Katsura (<i>Cercidiphyllum japonicum</i>)	H : 10 m L : 5 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Moyenne à rapide	Aussi appelé arbre caramel, ses feuilles ont une odeur sucrée lorsqu'elles sont froissées.
Aubépine du Canada (<i>Crataegus canadensis</i>)	H : 7 m L : 9 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Moyenne	Les épines sont de taille impressionnante. Fleurs blanches et fruits rouges, ajoutant une belle touche ornementale. Sensible à certaines maladies et demande un certain entretien.
Aulne noir (<i>Alnus glutinosa</i>)	H : 10 m à 15 m L : 1,8 m à 9 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Rapide	Le cultivar « Impérialis » est de plus petite taille et est d'une forme élancée, parfait pour un terrain de petite taille.
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)	H : 20 m L : 14 m	Indigène	Soleil	Rapide	-
Bouleau japonais 'Parkland Pillar' (<i>Betula platyphylla</i> 'Parkland Pillar')	H : 10 m L : 2 m	Introduit	Soleil	Rapide	Cultivar au port étroit, parfait pour des petits espaces.
Bouleau gris (<i>Betula populifolia</i>)	H : 12 m L : 5 m	Indigène	Soleil	Rapide	Le bois est particulièrement flexible, il n'est pas rare de voir un bouleau gris prendre une forme d'arche.
Bouleau jaune (<i>Betula alleghaniensis</i>)	H : 20 m L : 15 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Moyenne	Son bois est fort prisé pour la construction de meubles, de planchers et d'armoires. Aussi connu sous le nom de merisier.
Caryer cordiforme (<i>Carya cordiformis</i>)	H : 20 m L : 10 m	Indigène	Mi-ombre	Moyenne	Sensible à la pollution, il est préférable de le planter loin des rues. Il est considéré comme une espèce produisant un bois de grande qualité pour sa dureté.

Espèces	Taille	Indigène ou introduit	Conditions d'ensoleillement	Croissance	Faits intéressants
Caryer ovale (<i>Carya ovata</i>)	H : 25 m L : 9 m	Indigène	Mi-ombre	Moyenne	Sensible à la pollution, il est préférable de le planter loin des rues. Son écorce se détache en larges lambeaux.
Catalpa de l'Ouest (<i>Catalpa sepciosa</i>)	H : 18 m L : 11 m	Introduit	Soleil	Rapide	Sa floraison remarquable rappelle des fleurs d'orchidées.
Cerisier tardif (<i>Prunus serotina</i>)	H : 20 m L : 10 m	Indigène	Soleil	Rapide	Ses fruits sont prisés par une multitude d'oiseaux. Ils peuvent être utilisés en confiture ou comme aromate pour les boissons. Très sensible à certaines maladies comme les nodules noirs.
Charme de Caroline (<i>Carpinus caroliniana</i>)	H : 8 m L : 7 m	Indigène	Mi-ombre, ombre	Lente	La forme de ses fruits rappelle le houblon, mais le rapprochement entre les deux espèces s'arrête à l'apparence.
Châtaignier d'Amérique (<i>Castanea dentata</i>)	H : 9m L : 7 m	Introduit	Soleil	Rapide	Produit des châtaignes comestibles une fois mure.
Chêne bicoloré (<i>Quercus bicolor</i>)	H : 20 m L : 18 m	Indigène	Soleil	Lente	Peut atteindre jusqu'à 200 ans de vie. Son bois est dur et solide, il nécessite donc peu d'entretien.
Chêne des marais (<i>Quercus palustris</i>)	H : 18 m L : 12 m	Indigène	Soleil	Lente	Espèce de chêne qui pousse rapidement avec un feuillage qui a tendance à rester sur l'arbre en hiver.
Chicot du Canada (<i>Gymnocladus dioica</i>)	H : 20 m L : 14 m	Introduit	Soleil	Très lente	Ses branches massives sont peu ramifiées et portent son feuillage découpé en petite feuille. Le cultivar espresso ne produit pas de fruits.
Érable à sucre (<i>Acer saccharum</i>)	H : 20 m L : 15 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Lente	Sensible aux conditions urbaines. S'il est bien positionné, il ajoutera une valeur ornementale et écologique à la propriété.
Érable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	H : 7 m L : 6 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Lente	Supporte bien les conditions urbaines, mais il est fragile aux blessures à l'écorce.

Espèces	Taille	Indigène ou introduit	Conditions d'ensoleillement	Croissance	Faits intéressants
Érable de Pennsylvanie (<i>Acer pensylvanicum</i>)	H : 7 m L : 5 m	Indigène	Mi-Ombre, ombre	Moyenne	Son écorce a des zébrures blanchâtres et ses feuilles peuvent atteindre des tailles impressionnantes de 18 cm. Un certain entretien est requis.
Érable rouge (<i>Acer rubrum</i>)	H : 20 m L : 15 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Moyenne	Tolère bien les sols plus secs. Son feuillage devient rouge vif, tôt au printemps.
Févier d'Amérique (<i>Gleditsia triacanthos</i>)	H : 20 m L : 16 m	Introduit	Soleil	Rapide	Plusieurs cultivars existent en pépinière.
Ginkgo (<i>Ginkgo biloba</i>)	H : 20 m L : 8 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Lente	Arbre fossile, seul survivant actuel de son genre se rapprochant plus aux conifères qu'aux feuillus. Ses feuilles en forme d'éventail se colorent d'un jaune doré à l'automne.
Hêtre à grandes feuilles (<i>Fagus grandifolia</i>)	H : 22 m L : 18 m	Indigène	Soleil, mi-ombre, ombre	Lente	Ses feuilles restent souvent en place en hiver et ont une couleur brun orangé.
Magnolia (<i>Magnolia spp.</i>)	H : 7 m à 24 m L : 4 m à 15 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Moyenne	Une grande variété de cultivars existe en pépinière. Il est possible d'en retrouver de taille, de forme et de couleur variées.
Marronnier d'Inde (<i>Aesculus hippocastanum</i>)	H : 16 m L : 12 m	Introduit	Soleil	Moyenne	Sa floraison printanière est spectaculaire et il produit ensuite de gros fruits à l'enveloppe dure.
Micocoulier occidental (<i>Celtis occidentalis</i>)	H : 15 m L : 8 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Moyenne à Rapide	Son écorce particulière rappelle les courbes de niveau d'élévation d'une carte.
Nyssa sylvestre (<i>Nyssa sylvatica</i>)	H : 12 m L : 9 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Rapide	Aussi connu sous le nom de Tupélo, les abeilles se nourrissent de son nectar. Le miel produit a un goût exceptionnel. Ses fruits peuvent servir à faire une confiture acidulée.
Noyer noir (<i>Juglans nigra</i>)	H : 25 m L : 20 m	Indigène	Soleil	Moyenne	Ses noix ont une odeur citronnée lorsqu'on érafle la surface de la coquille.

Espèces	Taille	Indigène ou introduit	Conditions d'ensoleillement	Croissance	Faits intéressants
Orme d'Amérique (<i>Ulmus americana</i>)	H : 30 m L : 20 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Rapide	Sensible à la maladie hollandaise de l'orme.
Ostryer de Virginie (<i>Ostrya virginiana</i>)	H : 12 m L : 8 m	Indigène	Soleil, mi-ombre, ombre	Lente	Surnommé bois de fer puisque son bois est robuste. Son écorce s'effiloche ajoutant une qualité esthétique. Difficile à trouver en pépinière.
Platane occidental (<i>Platanus occidentalis</i>)	H : 15 m L : 10 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Rapide	Sa sève sucrée peut être utilisée pour faire du sirop de platane.
Poirier (<i>Pyrus spp.</i>)	H : variable L : variable	Introduit	Soleil	Moyenne	Tendance à s'étendre plus en hauteur qu'en largeur.
Pommier (<i>Malus spp.</i>)	H : variable L : variable	Introduit	Soleil	Moyenne	Produit des fleurs de couleurs variées allant du blanc au fuchsia.
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>)	H : 15 m L : 10 m	Introduit	Soleil	Moyenne	Il est souvent en cohabitation avec des pucerons qui causent des écoulements de miellat, une substance collante sucrée pouvant tachée les voitures et les meubles.
Sorbier décoratif (<i>Sorbus decora</i>)	H : 8 m L : 6 m	Indigène	Soleil	Lente	Ses fleurs blanches laissent place à de beaux fruits orangés fort prisés par les oiseaux.



CONIFÈRES

Espèces	Taille	Indigène ou introduit	Conditions d'ensoleillement	Croissance	Faits intéressants
Épinette bleue du Colorado (<i>Picea pungens</i>)	H : 20 m L : 8 m	Introduit	Soleil, mi-ombre	Lente	Ses épinettes drues et longues ont des reflets bleutés. C'est l'une des épinettes les plus plantées.
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)	H : 20 m L : 8 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Lente	Ce sont avec ses pousses qu'est fabriquée la bière d'épinette.
Épinette rouge (<i>Picea rubens</i>)	H : 23 m L : 9 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Moyenne	Elle ne résiste pas bien au vent ni au sel de déglacage. Son bois est prisé par les luthiers.
Mélèze larcin (<i>Larix laricina</i>)	H : 20 m L : 10 m	Indigène	Soleil	Moyenne	L'un des rares conifères à perdre ses épinettes à l'automne. Ces dernières prennent une couleur jaune vif avant de tomber.
Pin blanc (<i>Pinus strobus</i>)	H : 20 m L : 7 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Rapide	Un arbre qui aime être planté dans les grands espaces. C'est souvent lui qu'on voit dépasser de plusieurs mètres la canopée de nos forêts.
Pin gris (<i>Pinus banksiana</i>)	H : 16 m L : 7 m	Indigène	Soleil	Lente	Ses cônes s'ouvrent et laissent tomber ses graines seulement lors des feux de forêt.
Pin rouge (<i>Pinus resinosa</i>)	H : 24 m L : 12 m	Indigène	Soleil	Moyenne	Son tronc droit est utilisé pour fabriquer des poteaux, des boiseries, des moulures et des pilotis.
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)	H : 20 m L : 7 m	Indigène	Soleil, mi-ombre	Lente	Son écorce est couverte de petites poches de sève pouvant être utilisée dans la fabrication de colles, de chandelles, de parfums, de savons et autres.

08

GLOSSAIRE

Arbre à grand déploiement : arbre qui, à maturité, atteint une hauteur égale ou supérieure à sept (7) mètres.

Abattage d'arbre : opération qui consiste à couper complètement un arbre à partir du tronc ou à le dégarnir drastiquement de ses branches.

Conifère : arbre dont les feuilles sont sous forme d'aiguilles ou d'écaillés et produisent des cônes.

Cultivars : variété d'une espèce végétale résultant d'une sélection, d'une mutation ou d'une hybridation et destinée à être cultivée.

Émondage : opération qui consiste à débarrasser un arbre des branches mortes, inutiles ou nuisibles.

Étêtage : opération qui consiste à couper la tête ou la cime d'un arbre ou à réduire les branches d'un arbre jusqu'à la hauteur de tiges et de branches latérales.

Feuillu : arbre ayant des feuilles développées plus larges et plates qui tombent à l'automne.

Introduit : retrouvé dans une région à la suite de l'introduction humaine volontaire ou accidentelle.

Indigène : originaire ou native de la région, par exemple, une plante poussant naturellement au Québec.

Rusticité : résistance d'un organisme aux rigueurs de l'hiver, à des conditions de vie difficiles, telles que les conditions météorologiques.

Zone de rusticité : zone géographique dans laquelle une catégorie spécifique de végétal peut vivre, considérant les conditions climatiques (températures moyennes et minimales, durée de la période sans gel, précipitations, vents, etc.).

09

BIBLIOGRAPHIE, RÉFÉRENCES ET LIENS INTÉRESSANTS

RESSOURCES ET INFORMATIONS
POUR LA PLANTATION
ET LES CHOIX D'ARBRES :

[Arbres Canada](#)

[Arbres Hydro-Québec](#)



SAINTE-JULIE